

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de la culture et de la  
communication

Arrêté du 5 JAN. 2015

**portant nomination des membres du jury du concours externe et du concours interne  
d'adjoint(e)s techniques des administrations de l'État principaux de 2<sup>ème</sup> classe du  
ministère de la culture et de la communication organisé au titre de l'année 2014**

**La ministre de la culture et de la communication,**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'État ;

Vu le décret n° 2005-1228 du 29 septembre 2005 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C ;

Vu le décret n° 2006-1761 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints techniques des administrations de l'État ;

Vu l'arrêté du 29 septembre 1983 portant création sur le plan national d'un certificat d'aptitude professionnelle d'emballleur professionnel ;

Vu l'arrêté du 31 décembre 2007 relatif aux conditions générales d'organisation des concours de recrutement d'adjoints techniques des administrations de l'État ainsi qu'à la nature et au programme des épreuves par spécialités ;

Vu l'arrêté du 26 mars 2014 modifiant l'arrêté du 31 décembre 2007 fixant la liste des spécialités communes à plusieurs corps d'adjoints techniques des administrations de l'État ;

Vu l'arrêté du 22 octobre 2014 autorisant l'ouverture, au titre de l'année 2014, d'un concours externe et d'un concours interne pour le recrutement d'adjoint(e)s techniques des administrations de l'État principaux de 2<sup>ème</sup> classe du ministère de la culture et de la communication,

## Arrête :

### Article 1<sup>er</sup>

Monsieur Joël KERBAOL, chef de travaux d'art, domaine d'activité présentation des collections, service à compétence nationale du musée de Cluny, est nommé en qualité de président de jury du concours externe et interne d'adjoint(e)s techniques des administrations de l'Etat principaux de 2<sup>ème</sup> classe du ministère de la culture et de la communication, organisé au titre de l'année 2014.

Sont nommés membres de ce jury :

- Madame Caroline BAUER, adjointe technique des administrations de l'Etat principale de 2<sup>ème</sup> classe, spécialité installateur-monteur d'objets d'art, chargée de restauration et de conservation préventive des arts-graphiques, établissement public du centre national des arts-plastiques ;

- Monsieur Samy MEBTOUL, adjoint technique des administrations de l'Etat principal de 1<sup>ère</sup> classe, spécialité installateur-monteur d'objets d'art, service à compétence nationale du mobilier national ;

- Monsieur Romain PASTOR, technicien d'art de classe exceptionnelle, spécialité installateur-monteur d'objets d'art, établissement public du musée du Louvre.

### Article 2

Le secrétaire général du ministère de la culture et de la communication est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 5 JAN. 2015

La ministre de la culture et de la communication,

Pour la ministre et par délégation :

Le sous-directeur des politiques de ressources humaines et des relations sociales,



C. CASTEL,